



Les précisions ont été données par Cyrille Tollo Batoum, Chef du projet Stade Olembe dans cet entretien à bâton rompu qu'il a accordé à ACP.

- Il y a une grande polémique depuis que le Chef de l'Etat a signé des décrets dans lesquels il donne l'autorisation à l'Etat du Cameroun d'emprunter 55 milliards de FCFA pour les finitions. De quelle finitions s'agit-il exactement ? Celles du stade ou du complexe ?

Ce sont les finitions du complexe. A Olembe, le gouvernement construit un complexe sportif. Permettez-moi de faire un bref historique, afin que les uns et les autres comprennent ce qui se passe.

Il s'avère qu'en 2014, le Cameroun a hérité de l'organisation de la Coupe d'Afrique 2019, à l'époque où le Professeur Joseph Owona était le président du Comité de normalisation ;

Et, pour que notre dossier soit accepté, il avait vendu la construction de nouvelles infrastructures sportives ; Parmi ces infrastructures, il y avait deux complexes sportifs dont un à Japoma et le deuxième à Olembe ; La réhabilitation d'un certain nombre d'infrastructures déjà existants et enfin, la construction de nouvelles infrastructures.

En ce qui concerne le complexe sportif d'Olembe, il y a un contrat commercial qui a été signé

avec le ministère des Sports en 2016 et, les travaux ont effectivement commencé en Mars 2017.

Mais en réalité, lorsque ce contrat est signé, commencent les premières railleries, commence la première cabale, où certains estiment que le Cameroun est entrain de construire le stade le plus cher au monde, alors qu'il s'agit de la construction d'un complexe sportif avec plusieurs modules.

- Quels sont ces modules ?

Olembe comprend un stade de football couvert de 60 mille places – Un Centre commercial – Un hôtel cinq étoiles de 70 chambres – Un gymnase couvert de deux mille places – Une piscine olympique de deux mille places – Deux stades d'entraînement de football – Deux stades de handball – Deux stade de tennis également ;

Ce n'est pas tout. A l'intérieur de ce complexe, vous avez un musée, vous avez des salles de cinéma ; Et d'ailleurs, moi j'aime utiliser le terme de Complexe commercialo – sportif.

- Si nous revenions sur le vif du sujet. Cet emprunt autorisé par les décrets signés par le Président de la République

Ce qui se passe c'est que lorsque l'entreprise Piccini lance les travaux en Mars 2017, elle arrête en Novembre 2018, lorsque la Caf (Et je la considère toujours comme une décision injuste) décide de faire glisser la Can 2019 en Egypte et nous donne la Can 2021.

- Quelles sont les raisons évoquées par cette entreprise pour arrêter les travaux ?

L'entreprise Piccini arrête parce qu'elle présente à l'Etat du Cameroun, une facture de 28 milliards, arguant qu'il s'agit des travaux supplémentaires qui ont été effectués et que cette somme doit être payée immédiatement.

Pourtant, sur la base d'un contrat que nous avons préalablement pris la peine de signer, les travaux qui devaient être faits et que j'ai cité plus haut coûtaient en tout 163 milliards, financés par la banque publique italienne ;

Et en Novembre 2018, Piccini a consommé 113 milliards sur les 163 milliards du coût global des travaux à livrer. Il reste donc 50 milliards non consommés, non utilisés, non décaissés.

- Après l'arrêt des travaux, qu'est ce que l'Etat Camerounais a décidé de faire ?

L'Etat a dit à Piccini, nous ne refusons pas, puisqu'il y'a encore 50 milliards de disponible, utilisez d'abord cette somme, finissez les travaux et puis, on s'assied à la fin, on audite les travaux supplémentaires dont vous faites allusion et, s'ils sont tout à fait légitimes, on paye.

Piccini qui n'a pas eu l'air d'apprécier cette position, abandonne les travaux pendant une année ; donc entre Novembre 2018 et Novembre 2019, rien ne se passe à Olembe.

Le ministre des Sports va donner des sommations à Piccini, lui enjoignant l'ordre de reprendre les travaux ; l'Etat va même cautionner cette entreprise à hauteur de 4 milliards parce qu'entre temps, le Pca du groupe Piccinni est venu au Cameroun et a fait savoir qu'il est disposé à reprendre les travaux.

Qu'est ce qu'il a fait des 4 milliards dont vous parlez ? Il les utilise pour autre chose et se permet de demander en plus sept milliards supplémentaires. C'est là que le Chef de l'Etat a demandé que le contrat de piccinni soit rompu.

- Quelle est la part de charge qui revenait à l'Etat Camerounais, pour la construction de ce complexe ?

L'Etat Camerounais avait bien évidemment une côte part qui a été versé. Ce qu'il faut savoir c'est que pour les prêts concessionnels, il y a toujours des fonds de contre partie. Cette dernière représente 15% du montant total du projet. Ces frais sont utilisés localement. Lorsqu'on parle de 163 milliards, notre argent y est inclu.

- A quel moment l'entreprise « Magil » fait-il son entrée ?

Cette entreprise avait comme marché avec nous, la réhabilitation du stade de la Réunification. Cette entreprise qui avait son entrée en scène avec le soutien du Gouvernement Canadien a fait savoir à l'Etat Camerounais qu'elle est disposée à l'accompagner pour achever les travaux du Complexe sportif d'Olembe.

Sauf que l'Etat n'a pas les 50 milliards qui manquent étant donné que la convention entre l'Etat du Cameroun et la banque italienne était adossée au contrat commercial de Piccinni.

A partir du moment où le contrat de Piccinni es dénoncé par le Gouvernement, ce dernier ne peut plus disposer des 50 milliards. Magil dit à l'Etat, moi je vais chercher un partenaire financier qui viendra avec la somme manquante et comme cela, nous allons achever les travaux.

L'entreprise canadienne ajoute qu'en attendant que je trouve le partenaire financier, je vais relancer les travaux sur fonds propres ; et, le 3 Janvier 2020, un contrat entre l'Etat du Cameroun et Magil, pour la somme de 54 milliards.

- Et qu'en est-il de la recherche des partenaires financiers ?

Magil a identifié deux partenaires financiers ; la Standard Chartered Bank basé à Londres et l'Etat suédois. Les négociations ont été engagées avec ces deux partenaires, jusqu'à ce que Piccinni sabote ce travail, aussi bien en Angleterre qu'au Canada ;

- Piccini est capable d'agir ainsi ?

Bien évidemment, Piccinni est une entreprise européenne. Donc à partir de ce moment, la banque londonienne, que l'assureur suédois ont demandé d'arrêter, le temps qu'ils voient clair et se rassurer que la procédure d'attribution à Magil n'était pas entachée par des faits de

corruption, comme Piccinni l'avait allégué.

- Ce sont ces faits qui ont amené le Président de la République à signer les documents qui aujourd'hui causent tant de polémiques ?

Avant de répondre à cette question, permettez-moi de dire autre chose.

Nous avons mis une année dans l'attente. La Standard Chartered Bank a continué avec le Gouvernement Camerounais, mais l'assureur s'est retiré, de peur d'avoir des poursuites judiciaires de la part de Piccinni.

Magil et le Gouvernement Camerounais ont dû trouver un autre assureur et, c'est l'Etat français qui vient assurer ce crédit à travers la Banque publique d'investissement française.

Nous sommes certes là entrain de parler d'un crédit commercial mais, pas classique. Pour cette dernière catégorie, le taux d'intérêt est extrêmement élevé ; Ici, il s'agit d'un crédit qui est assuré par un Etat, ce qui fait que les taux d'intérêt sont extrêmement bas, parce que vous savez que nous avons signé un contrat avec le Fonds Monétaire International et que, nous ne pouvons même pas financer ce projet s'il n'était pas sur la liste validée par le Fmi.

Pour répondre à votre question, toutes les équivoques ont été levées, les négociations ont abouti, ce qui a amené le Chef de l'Etat à signer ces deux Décrets d'habilitation pour que le ministre de l'Economie signe le prêt pour les finitions pas du stade, j'insiste sur ce point, mais du complexe sportif d'Olembe et de la pénétrante Est.

- Le complexe va finalement coûter combien ?

Il coûtera en tout à l'Etat du Cameroun, 168 milliards. Le contrat initial était à 163 milliards, 113 milliards ont été utilisés par Piccinni ; il fallait trouver 50 milliards, somme que nous avons trouvée. Sauf que dans le management des projets, il faut toujours une provision pour les imprévus et c'est 10%, c'est la raison pour laquelle nous sommes à 55 milliards.

**ACP**

---